

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE**

(asbl GREOVA)

COMMUNE D'OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la CLDR
Du 21 décembre 2016 à 20h00
(Salle du Conseil communal – rue du village 3 à 4590 Ouffet)**

Représentation	Effectifs	Suppléants
<u>Géographique</u> Ouffet Warzée Ellemelle	MARCHAL Martine (excusée) VAN SULL Philippe GROSFILS Francis	JANSSEN Paulette JADIN Benoît GALLOY Ludivine
<u>Politique</u> EC EC EC EC	CASSART Caroline (excusée) LARDOT Renée WAUTELET Paul FROIDBISE Francis	DECROUPETTE Noëlle SERVAIS Emilie GIELEN Marc-Antoine JOLY Brice
<u>Groupe d'âge</u> 30 ans et moins 30 à 50 ans + 50 ans	TAENS Guillaume GILON Corinne THIRION Jean-Claude (excusé)	MAROTTA Justine D'HEUR Astrid DEFREERE Marcel (excusé)
<u>Associatif et autres</u>	TRINE Jean-Marie DEFECHEREUX Marie-Louise KALBUSCH Xavier SEIDEL Marie-Cécile SERVAIS Valentine LEGRAND Jean-Pierre LAWALREE Geneviève (excusée)	RUTHY Philippe WALHIN Freddy LIZEN Jean-Marie GODBILLE Géraldine WAUTELET Fanny BAUDOIN Joseph (excusé) RENAVILLE Gérald

Chargée de mission en environnement au GAL Pays des Condruses : Chantal COURARD
Agent de développement du GREOVA : Maurine VANNI

1. Approbation du PV du 20 septembre 2016

Le PV est approuvé sans remarques.

2. Evolution des dossiers :

- Fiche 3.7 « Aménagement d'une Maison de l'Entité rue Aux Oies »

Mme Lardot rappelle que le dossier projet a été approuvé en avril 2016 par le Ministre de la Ruralité. L'ouverture des soumissions a eu lieu en juin 2016. La mise en adjudication a été réalisée en lots séparés ; les différents lots ont été attribués. Le dossier a été soumis à la tutelle des marchés publics et a été approuvé. Ce dossier est maintenant au Service de la Direction du développement rural pour approbation. Une fois la signature accordée par le Ministre, les travaux pourront démarrer.

- Fiche 1.2 « Maison de village L'Aurore à Ellemelle »

Mme Lardot rappelle que le marché a été attribué le 18 septembre 2015. L'avant-projet a été approuvé par l'Administration régionale le 16 février 2016. Le permis d'urbanisme a été délivré. L'auteur de projet a réalisé le cahier spécial des charges. Celui-ci est actuellement soumis, pour avis, au Service du Développement Rural de Huy. La commune espère avoir la convention exécution pour le mois de janvier 2017.

- Fiche 2.4 « Aménagement au terrain du Doyard »

Le 20 septembre 2016, la CLDR a marqué son accord pour que la commune entreprenne les démarches nécessaires à la demande d'une convention au développement rural pour ce projet. L'Administration communale cogite et travaille à la meilleure manière de présenter le dossier avant son introduction auprès de l'Administration du développement rural.

- Fiche 1.1 « Tour de Justice »

Le 20 septembre 2016, les membres de la CLDR ont approuvé l'activation de cette fiche-projet. Actuellement, la commune travaille à l'actualisation de la fiche, qui sera ultérieurement présentée en CLDR.

3. Fiche 3.2 « Ellemelle : aménagement du bâtiment de l'ancienne Administration communale et de l'ancienne école » : mise en œuvre de la fiche-projet

Mme Lardot explique aux membres que la commune envisage la rénovation de ce bâtiment et réfléchit actuellement à sa destination. La possibilité d'y installer des logements tremplins à destination des jeunes de la commune semblerait la piste la plus adéquate. Ces jeunes auraient l'opportunité de constituer une sorte d'épargne logement via la restitution par l'Administration communale d'une partie des loyers s'ils construisent ou achètent un logement à Ouffet. Pour la commune, ce projet représenterait l'avantage de conserver une partie des jeunes sur son territoire. Les membres approuvent l'activation de cette fiche ainsi que le projet d'aménagement de logements tremplins.

4. POLLEC

- Projet POLLEC (Politiques Locales Energies-Climat)

Mme COURARD présente le projet POLLEC (cf. présentation power-point). Elle explique que la commune d'Ouffet a signé la Convention des Maires en faveur de l'énergie et du Climat. L'objectif majeur de ce projet est de constituer un plan d'actions afin de diminuer la consommation d'énergie de 40% d'ici l'horizon 2030.

Différents projets sont présentés aux membres de la CLDR afin qu'ils réfléchissent de manière plus concrète à un plan d'actions adapté aux spécificités de la commune d'Ouffet. Un membre de la CLDR émet l'idée de promouvoir les actions en faveur de l'économie d'énergie et du climat menées par la commune dans le Bulletin communal afin d'inciter les habitants à entreprendre des actions similaires chez eux.

- **Fiche 2.7 « Ouffet : amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux »**

Suite à cette présentation, Mme Lardot propose que la fiche 2.7 du PCDR soit activée afin de poursuivre ou d'initier des actions en faveur de l'économie d'énergie et du climat tant au niveau communal qu'au niveau de la population. Les membres approuvent l'activation de cette fiche-projet.

5. Divers

En l'absence de points divers, la séance se clôture à 21h35.